

Observatoire de la Finance Durable :

Publication des données 2022 sur le positionnement de la Place de Paris en matière de finance durable

Paris, le 27 octobre 2022

Comme chaque année depuis son lancement, l'[Observatoire de la Finance durable](#) profite du [Climate Finance Day](#) pour communiquer sur l'évolution de la transformation des pratiques et des flux financiers de la Place de Paris ainsi que sur le suivi des engagements des acteurs financiers français en matière de finance durable.

Cet Observatoire, co-piloté par les fédérations professionnelles (AFG, FBF, France Assureurs, France Invest et l'ASF) et Finance For Tomorrow, branche de Paris Europlace, a été annoncé dans le cadre de la [déclaration de place du 2 juillet 2019](#) et lancé à l'occasion du Climate Finance Day 2020. Il rend compte des réalisations et des actions des parties prenantes de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable pour le secteur des assurances, banques, capital-investisseurs, sociétés de gestion et sociétés de financement spécialisés. Cet observatoire est cofinancé par l'union européenne via le programme LIFE et l'ADEME.

L'Observatoire constate, une hausse généralisée des engagements en matière de finance durable au fil des ans, témoin de la **structuration des acteurs financiers autour des objectifs de la réglementation européenne sur le climat**.

Des indicateurs tels que le montant des investissements verts, les encours en obligations vertes ou encore les montants investis dans des fonds labellisés, permettent de **mesurer l'effort d'investissement réalisé par la Place de Paris en faveur de la transition** (cf. chiffres clés ci-dessous).

De nouveaux indicateurs viennent également mesurer l'exposition aux énergies fossiles : charbon, pétrole et gaz. Ainsi, pour la 1ère fois en 2022, l'exposition charbon est calculée pour tous les acteurs à partir de la [GCEL Urgewald](#) et les assureurs et banques françaises publient leur exposition au pétrole et au gaz (conventionnel et non conventionnel) d'après la [liste GOGEL](#).

Pour Thierry Déau, président de Finance For Tomorrow, « La place de Paris, à travers l'Observatoire de la Finance Durable et grâce à la collaboration des fédérations et associations professionnelles, devient la **première place mondiale à faire preuve d'un tel niveau d'information et de transparence nécessaires à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier** vers une économie plus juste et moins dépendante des énergies fossiles. »

[MISE A JOUR 2022 DES CHIFFRES CLÉS DE LA FINANCE DURABLE](#)

Le volet "Transformation des pratiques et flux financiers" de l'Observatoire, **publiant les données agrégées par activités financières, présente les chiffres clés de la finance durable de la Place de Paris pour l'année 2022, 2021 et 2020**.

Quelques chiffres clés issus de l'Observatoire :

1. Investissements et financements contribuant à la transition :

- Assureurs (France Assureurs) :
 - o Investissements verts : **141 Mds € soit 6,3% des actifs gérés en 2021** (vs 114 Mds en 2020) .
 - o Encours d'obligations durables, vertes et / ou solidaires : **92 Mds € soit 4,1% des actifs gérés en 2021** dont 54Mds € investis dans des Green bonds (vs 43 Mds € en 2020).
 - o Encours d'unités de compte labellisées responsables, vertes et/ou solidaires : **127,6 Mds € soit 25,2% des unités de compte en 2021** (vs 76,17 Mds € en 2020).
 - o Investissements responsables (considérés comme article 8 selon le règlement SFDR) : **1254 Mds € soit 56% des actifs gérés en 2021.**

- Sociétés de gestion (AFG) :
 - o Fonds verts : 71,28 Mds € soit 1,84% des encours en 2021 vs 51,64 Mds € en 2020.
 - o Encours de obligations durables, vertes et / ou solidaires : **124,14 Mds € soit 3,2% des encours gérés en 2021 dont 96 Mds € de green bonds vs 64,8 Mds €** dont 56 Mds € en 2020.
 - o Encours investis dans des fonds labellisés durables, vertes et / ou solidaires : **656,7 Mds € soit 17% des encours gérés en 2021** vs 326,12 Mds € en 2020.
 - o Investissements responsables (considérés comme article 8 et 9 selon le règlement SFDR) : **2108 Mds € soit 54,5% des encours gérés en 2021** vs 1587 Mds € en 2020.
 - o Encours investis dans des fonds à impact : les sociétés de gestion françaises publient pour la première fois dans l'Observatoire les encours de leur fonds à impact et les ODD couverts par ces fonds : **60 Mds € en 2021 soit 1,5% des encours gérés** dont 28 Mds € des fonds qui ont pour objectif l'ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

- Banques (FBF) :
 - o Prêts et crédits verts : **plus de 100 Mds€ à fin 2021** vs 76,2Mds€ en 2020, dont près de 30Mds€ de prêts nouveaux accordés en 2021.
 - o Financement des énergies renouvelables : **42 Mds €** en 2021 dont 14 Mds€ de nouveaux prêts accordés pendant l'année 2021.
 - o Structuration d'obligations vertes et durables (green bonds, social bonds, sustainable bonds, sustainability-linked bonds) : **225 Mds € en 2021.**

- Etablissements de financement spécialisé (ASF) :

Pour les particuliers,

 - o Les **financements de véhicules hybrides ou électriques** sont de **3,34 Mds € en 2021** vs 1,5 Mds€ en 2020.
 - o Les **financements de la rénovation énergétique des logements** représentent **1,41 Mds €** vs 1,2 Mds€ en 2020.

Pour les entreprises,

 - o Les **financements de véhicules hybrides ou électriques** sont de **1,5 Mds € en 2021** vs 0,7 Mds€ en 2020.
 - o Les **financements d'immeubles « verts »** représentent près de **2,5 Mds € en 2021** vs 1,9 Mds€ en 2020 ».

- Capital investissement (France Invest) :
 - o Cleantechs : **2,3 Mds € investis en 2021 dont 0,6 Mds € dans les énergies renouvelables** vs 1,2 Mds € en 2020 dont 0,3 Mds € dans les énergies renouvelables.
 - o Investissements dans les ENR réalisés par des fonds d'infrastructures : en 2021 les investissements réalisés par les fonds d'infrastructures dans les énergies renouvelables s'élevaient à **2,2 Mds €** vs 1,8 Mds € en 2020.

2. Exposition aux énergies fossiles :

- Assureurs (France Assureurs) :
 - o Exposition au charbon : **14,1 Mds € en 2021** soit 0,6% des actifs gérés en 2021 vs 16,6 Mds € en 2020.
 - o Exposition pétrole et gaz : **26,7 Mds € en 2021** soit 1,2% des actifs gérés en 2021 vs 27,8 Mds € en 2020, dont 21,4 Mds € d'exposition au pétrole et gaz non conventionnels en 2021 vs 21,9 Mds € en 2020.
 - o Politique d'exclusion sur le pétrole et gaz : **92% des assureurs** disposent d'une politique d'exclusion relative aux énergies fossiles non-conventionnelles à fin 2021 dont 67% qui appliquent leur politique également aux pétroles et gaz conventionnels.

- Sociétés de gestion (AFG) :
 - o Exposition au charbon : **36,41 Mds € soit 0,94% des encours en 2021.**
 - o Politique d'exclusion sur le pétrole et gaz : **30% des SGP ont une politique d'exclusion relative aux énergies fossiles non conventionnelles** à fin 2021 dont 25% qui appliquent leur politique également aux pétroles et gaz conventionnels.

- Banques (FBF) :
 - o Exposition au charbon : **2 Mds € soit 0,02% du total de leur bilan** vs 2,1 Mds € en 2020.
 - o Prêts aux hydrocarbures : **23 Mds € soit 0,25% du total du bilan** des banques françaises¹.
 - o Politique d'exclusion sur le pétrole et gaz : Les six grandes banques françaises ne financent plus, depuis janvier 2022, les projets dédiés et les entreprises dont la part d'hydrocarbures non conventionnels dans l'exploration et la production (pétrole de schiste, gaz de schiste et sables bitumineux) serait supérieure à 30% de leur activité.

SUIVI ET DECRYPTAGE DES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

L'Observatoire recense en 2022 plus de 1 000 engagements publics, mobilisant environ 400 acteurs volontaires.

Pour l'exercice 2022, voici les nouveautés qui ont alimenté le volet engagements individuels :

- Une **10ème catégorie** a été ajoutée à la classification de l'Observatoire. Celle-ci porte sur la **Biodiversité** et recense donc les engagements pris sur ce sujet (empreinte biodiversité, investissements en faveur de la biodiversité, etc.)

- Le périmètre des grilles de lecture a été étendu. Celles-ci permettent de faciliter la lisibilité des engagements individuels en décryptant leur contenu et leur périmètre. **Le nombre de grilles est désormais de 20**, avec de nouvelles grilles qui ont été créées sur les thématiques suivantes :
 - o Fonds labellisés verts
 - o Fonds labellisés durables
 - o Empreinte biodiversité
 - o Engagement biodiversité
 - o Investissements et financements biodiversité
 - o Engagement actionnarial
 - o Gouvernance

Le lancement, l'an dernier, d'un **guide des engagements**, afin de préciser les attentes de l'exercice, les règles de publication des engagements, et les critères minimums attendus, a permis d'obtenir, cette année des engagements plus précis, plus concis et davantage conformes aux critères de l'Observatoire.

¹ Estimations de place sur la base (charbon, hydrocarbures, dont non conventionnel) des listes et méthodologies utilisées par les autorités ou des ONG. Si aucune méthodologie ne permet aujourd'hui de mesurer avec précision les montants de financement des énergies fossiles, il est possible de réaliser des estimations, qui permettent, dans un souci de transparence, de communiquer sur les expositions des banques françaises.

Ces engagements sont mis à jour de façon continue, les acteurs financiers non présents à ce jour sont invités à **s'engager et à rejoindre cette initiative**.

COMITE SCIENTIFIQUE ET D'EXPERTISE DE L'OBSERVATOIRE

Le comité scientifique et d'expertise de l'Observatoire, organe indépendant **veillant à la rigueur scientifique du projet**, va publier avant la fin de l'année une **série de recommandations concernant les indicateurs, l'intégration des enjeux ESG** chez les acteurs et la transition vers une économie neutre en carbone.

Il s'agira de la troisième publication depuis le lancement de l'Observatoire et du comité, en 2020.

En outre, l'indépendance et l'urgence énergétiques étant au cœur des préoccupations actuelles, l'Observatoire travaille également sur une série de recommandations dédiée aux **énergies fossiles à paraître début 2023**.

BILAN PREMIER ANNIVERSAIRE DU ONE PLANET DATA HUB : CREATION DU NET ZERO DATA PUBLIC UTILITY (NZDPU)

Dans le cadre des travaux du *One Planet Data Hub*, annoncé par l'initiative *One Planet Summit* le 28 octobre 2021, le Président de la République, Emmanuel Macron, et Michael R. Bloomberg, envoyé spécial de l'ONU, ont lancé, le 3 juin 2022, un Comité directeur sur les données liées au climat, le **Climate Data Steering Committee**. Ce comité a publié, en septembre 2022, des premières recommandations demandant la création d'un **Net Zero Data Public Utility** (NZDPU), une plateforme en open data qui doit recenser les données climat des corporates et des acteurs financiers. L'Observatoire de la Finance Durable a travaillé à une [réponse commune de la Place de Paris](#) à cette consultation et a encouragé les acteurs de la Place de Paris à participer à des **Focus Group** prévu par les équipes de la NZDPU pour représenter les pratiques européennes et françaises dans cette plateforme internationale.

A propos :



Finance for Tomorrow est la branche de Paris EUROPLACE lancée en juin 2017 pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. Les plus de 110 membres et observateurs de Finance for Tomorrow s'engagent dans une charte commune à contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Financé par



Engagée depuis 30 ans dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME est résolue à faire bouger les lignes pour bâtir une société plus sobre et solidaire. Nous nous mettons au service de tous les acteurs (État, entreprises, collectivités, citoyens) pour accélérer la baisse de notre consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous soutenons l'innovation et la recherche. Nous agissons sur tous les champs de la transition écologique (alimentation, mobilité, logement, consommation, etc.) pour que chacun repense ses usages et ses besoins et dispose de solutions alternatives. À l'ADEME, nous en sommes convaincus, **ces changements sont possibles, mais aussi désirables**.



Huit acteurs clés de la finance durable en France se sont réunis sous la coordination de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), sur un programme inédit d'ingénierie financière d'un budget de 18 millions d'euros, et doté de 10 millions d'euros de financement par la Commission Européenne (programme LIFE qui soutient des actions favorisant la mise en œuvre de politiques européennes). Ce projet, Finance ClimAct, vise à développer des méthodes et outils nouveaux, et à les intégrer aux processus de décisions et de pilotage des différentes parties prenantes du secteur financier. Cette stratégie s'inscrit directement dans l'Accord de Paris, qui vise à « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique ». L'Observatoire de la Finance Durable est une action du projet Finance ClimAct et financé en partie par le programme LIFE.

Contacts presse :

Juliette Rama-Testu : jrama-testu@fargo.agency

Fanny Vidal : fvidal@fargo.agency

Yaëlle Besnainou : ybesnainou@fargo.agency